



# Bulletin sur la santé, la sécurité et l'environnement

mai / juin 2009

## Lundi 1er juin : Journée des travailleurs blessés

### Blessure n'a pas à être synonyme de pauvreté!

#### Dans ce numéro:

**Victoire de la s.l.  
599 devant la  
CSPAAT**

2

**Caillots sanguins et  
ACV**

3

**Du pain et des  
enjeux!**

4

**Workers For Cancer  
Prevention se  
souvient**

5

**Une étude danoise  
révèle un lien entre  
le travail par quarts  
et la retraite**

5

**L'industrie mondiale  
de l'électronique  
devient la « nouvelle  
Nike »**

6

**Les  
nanotechnologies et  
le secteur de  
l'automobile**

8

**Laissez tomber les  
douches courtes et  
mettez la barre plus  
haut**

9

**Le stress, un risque  
au travail**

11

**Outil d'enquête sur  
les maladies du  
travail**

12

**Fiche SST des TCA  
sur le virus de la  
grippe H1N1**

14

**Activités à venir**

16

Chaque année, le 1<sup>er</sup> juin, les travailleurs blessés et les militants de l'Ontario se rassemblent à Queen's Park (Toronto) et dans d'autres villes de la province pour souligner la Journée des travailleurs blessés. Cette fête commémore les événements du 1<sup>er</sup> juin 1983, date à laquelle des milliers de travailleurs blessés ont marché sur Queen's Park pour dénoncer l'intention du gouvernement d'éliminer la pension d'invalidité permanente. Le gouvernement a écouté et renoncé à son projet.

Cette année, on dit aux travailleurs blessés qu'en raison de la crise économique, ils devraient recevoir moins que ce qui leur est dû. Pourtant, les travailleurs, blessés ou non, n'ont pas causé cette crise. On a créé le système d'indemnisation des accidentés du travail pour les aider, que l'économie se porte bien ou non. Les employeurs sont à l'abri des poursuites, que l'économie se porte bien ou non. Il faut aussi protéger les accidentés du travail en tout temps.

Il y a encore beaucoup de chemin à faire pour obtenir justice pour les travailleurs blessés. Cette année, le Congrès du travail du Canada s'est joint à nous pour commémorer le 1<sup>er</sup> juin en tant que journée nationale des travailleurs blessés. Partout au Canada se sont organisées manifestations, activités de sensibilisation et pressions sur les gouvernements en vue d'améliorer les lois en santé-sécurité et en indemnisation des accidentés du travail.

Voici ce que les travailleurs ontariens ont demandé au gouvernement :

- s'attaquer à la pauvreté chez les accidentés du travail en protégeant intégralement leurs indemnisations contre l'inflation;
- étendre la protection à tous les travailleurs et toutes les maladies du travail, en incluant les risques physiques et le stress professionnel;
- mettre fin au système d'évaluation de l'expérience qui favorise les employeurs qui omettent de signaler les accidents de travail et qui siphonne des centaines de milliers de dollars chaque année;

réinstaurer l'indépendance de la cour d'appel de la CSPAAT, telle qu'elle était avant le gouvernement Harris.



# Victoire de la section locale 599 devant la CSPAAT

*Par Gary Hrytsak, représentant en avantages sociaux, s.l. 599, Timmins*

La section locale 599 a remporté récemment une cause devant la CSPAAT, après cinq ans de travail. Il lui a fallu pour cela démontrer les effets de l'exposition à la pollution industrielle en usine sur un travailleur de l'usine Xstrata à Timmins.

Le confrère Bertrand a été exposé en milieu de travail à de l'arsenic, du cadmium, de la silice, du plomb – en fait, à presque tout le tableau des éléments chimiques. Cet empoisonnement s'est produit sur une période relativement limitée, compte tenu du niveau de toxicité présent en milieu de travail. En effet, il arrivait parfois que les poussières caustiques de la cour à déchets à l'extérieur s'infiltrèrent à l'intérieur du lieu de travail, exposant les travailleurs qui ignoraient l'existence de ces déchets. Un jour, cette poussière caustique s'est mêlée à la poussière des anodes et à la poussière soulevée par la machinerie pour composer un cocktail chimique qui s'est avéré fatal pour le confrère Bertrand et six autres travailleurs. Le premier est mort d'avoir été exposé à court et long terme à des doses toxiques de produits chimiques; les autres ont souffert de symptômes de pneumonie et de saignements de nez, mais ils ont survécu.

La famille Bertrand a été dévastée par la perte de cet être cher et le syndicat, exaspéré par cette injustice. Nous avons exploré toutes les avenues possibles et chaque « non » nous a lancés sur une autre voie. Obtenir justice pour le confrère Bertrand est devenu une fin en soi.

La CSPAAT a reconnu que « les symptômes décrits correspondent aux effets entraînés par les cendres de chaudière, tels qu'ils sont décrits sur les fiches signalétiques de sécurité des produits. »

Deux pathologistes ont commenté ce dossier. Ils ont exclu plusieurs causes possibles, dont la

pneumonie, la tuberculose, une affection sous-jacente ou une infection fongique. Le premier a soutenu que « la résection du poumon et l'historique du patient correspondent à une exposition à des produits toxiques peu avant l'identification de sa maladie respiratoire terminale. » Le second a déclaré que « la silice et les particules siliceuses correspondent à une exposition aux cendres légères (cendres de chaudière). On ignore si l'inhalation de ces particules remonte à août 2007 ou plus tôt. Certains des éléments plus toxiques des cendres légères décrites ne se détectent plus dans les tissus. C'est particulièrement le cas de l'acide sulfurique et des autres matières solubles. » Donnant raison à ces experts, la CSPAAT a jugé que le confrère Bertrand est décédé des attaques respiratoires qu'il a subies.

Tout le monde de la section locale 599 souhaite remercier les gens qui nous ont aidés à soutenir le confrère Bertrand et sa famille : les travailleuses et travailleurs qui ont partagé leur savoir et leur expérience dans ce domaine, l'OHCOW qui a su étudier nos données en toute objectivité, le bureau national des TCA pour s'être préoccupé des besoins de la famille, et particulièrement le confrère Lewenza, qui nos a soutenus dans nos efforts.



# Caillots sanguins/ACV

Par Nancy McMurphy, présidente, s.l. 302 et membre du BEN

Les neurologistes affirment pouvoir contrer entièrement les effets d'un ACV s'ils voient la victime dans les trois heures suivant l'épisode. Le défi consiste à reconnaître l'ACV, le diagnostiquer, puis faire soigner le patient à l'intérieur de ces trois heures, ce qui est difficile.

Les symptômes de l'ACV sont parfois difficiles à identifier. Malheureusement, l'ignorance en cette matière ne pardonne pas. La victime peut subir d'importants dommages cérébraux lorsque son entourage ne reconnaît pas les symptômes de l'ACV.

## RECONNAÎTRE L'ACV

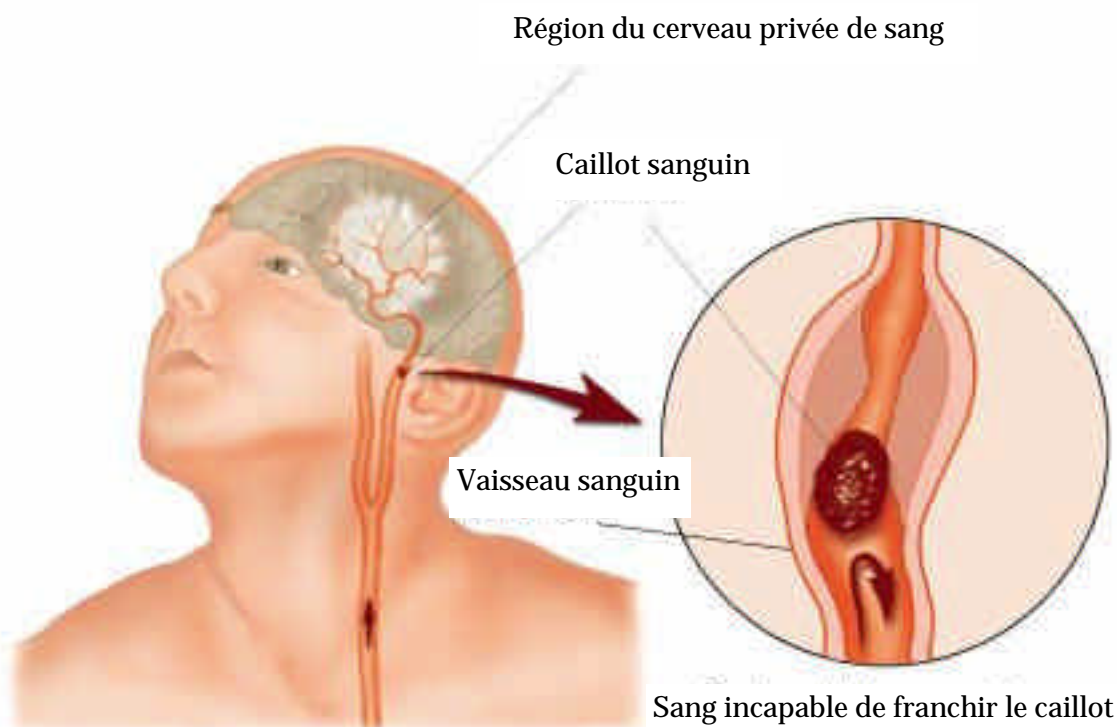
Pour vérifier si une personne souffre d'un ACV, posez-lui ces trois questions :

1. Demandez-lui de **SOURIRE**.
2. Demandez-lui de **PARLER** et de **DIRE UNE PHRASE SIMPLE** et cohérente (ex. : Il fait soleil aujourd'hui).
3. Demandez-lui de **LEVER LES DEUX BRAS**.

Un quatrième indicateur s'ajoute : la LANGUE.

4. Demandez-lui de **TIRER LA LANGUE**. Si elle est « croche » ou penche d'un côté, c'est aussi un signe d'ACV.

Si la personne répond difficilement à N'IMPORTE LAQUELLE de ces demandes, **COMPOSEZ IMMÉDIATEMENT LE 911** et décrivez les symptômes au répartiteur.



# DU PAIN ET DES ENJEUX!

Par Ken Cameron, coordonnateur national en SS, Conseil 4000

Trouvez-vous parfois que plus ça change, plus c'est pareil? Toujours les mêmes griefs de santé-sécurité! Votre superviseur vous voit venir de loin! Vous cherchez un nouveau sujet pour vous plaindre? Vous en trouverez plusieurs à la bibliothèque.

Carswell publie une collection de livres intitulée « CLV Special Reports » qui s'intéresse aux enjeux des milieux de travail, dont la diligence raisonnable, le piquetage, la violence, l'invalidité, la santé publique, l'enquête d'accidents, les droits de la personne, etc. Chaque livre est assez court et facile à lire. On peut s'inscrire pour recevoir chaque livre à moitié prix (quitte à retourner ceux qui ne vous intéressent pas).

J'ai déjà parlé de leur livre sur la diligence raisonnable. En voici deux autres sur la santé-sécurité, écrits par Mme Dilys Robertson, une Ontarienne. Chaque sujet se divise en sous-sujets traités succinctement, ce qui permet de les appliquer à des problèmes précis. En quelques pages, on s'informe rapidement des problèmes qui peuvent survenir au travail et on peut facilement partager ces nouvelles connaissances avec son comité.

## *Emerging and Critical Issues in OH&S*

ISBN : 978-0-7798-1764-1

Cet ouvrage collige plusieurs articles sur des questions de santé-sécurité, regroupés en quatre grands sujets : la gestion de la SST, les programmes de SST, les risques nouveaux et émergents en SST et, enfin, la diligence raisonnable et les questions de réglementation. Chaque article traite de questions actuelles, dont celles-ci :

- Comment l'employeur peut-il encourager la participation des travailleurs?
- À quel moment un superviseur fraîchement embauché devient-il « compétent »?
- Une maladie professionnelle peut-elle être aussi un accident?
- Le temps perdu est-il un bon indicateur pour mesurer la sécurité?
- À quel point peut-on se fier aux vérifications de santé-sécurité?
- Comment élaborer un cours d'enquête

d'accident qui fonctionne?

- Quels cours faut-il faire suivre aux membres des comités mixtes de santé-sécurité?
- Les mesures d'incitation à la sécurité fonctionnent-elles?
- Les nanotechnologies soulèvent-elles des questions de santé?
- Une pratique du travail est-elle une procédure?

## *Canadian Health & Safety Compliance Issues*

ISBN: 978-0-7798-1763-4

Ce livre résume 22 sujets juridiques en SST pour chaque territoire de compétence fédéral et provincial, sous forme de tableaux pratiques, avec références aux lois et règlements appropriés. Il servira aux représentants syndicaux qui desservent plus d'un territoire, ainsi qu'aux animateurs de discussion traitant avec des groupes mixtes. Il aidera aussi les membres des comités de santé-sécurité et les représentants à saisir rapidement tous les aspects importants auxquels l'employeur doit se conformer.

Voici quelques sujets abordés :

- Accidents : enquête et signalement
- Comités et représentants
- Scolarité et formation
- Ergonomie
- Femmes enceintes et allaitantes
- Premiers soins
- Signalement des risques
- Bruit
- Droit de refus
- Tabagisme
- Violence
- Inspections

Les livres de cette série s'adressent aux employeurs, mais les militantes et militants en santé-sécurité peuvent s'en servir pour mieux comprendre les obligations de l'employeur et veiller à ce qu'il les respecte. Amusez-vous!

# Workers For Cancer Prevention se souvient

Depuis trois ans, Workers for Cancer Prevention a amassé plus de 70 000 \$ pour diverses initiatives de prévention.

Notre mission consiste à **PRÉVENIR LE CANCER D'ABORD!** « Créer et soutenir un mouvement de masse au Canada pour générer la volonté et le plan d'action nécessaires pour éliminer les causes évitables du cancer. Organiser des activités pour sensibiliser les gens et leur donner les moyens d'agir. »

Malheureusement, le cancer continue à dévaster nos lieux de travail, familles et communautés. On diagnostiquera une forme de cancer chez un Canadien sur trois. Plusieurs de ces victimes étaient des amis dont nous nous souviendrons toujours et pour qui nous poursuivrons la lutte. Cette année, nous commémorons la perte d'un ami et frère de combat, Dan LaSorda. Juin 2009 marque le 5<sup>e</sup> anniversaire de sa mort aux mains du cancer.

Dan était président d'unité de l'annexe de l'usine de moteurs Ford

d e



Windsor à la section locale 200 des TCA. Il avait seulement 39 ans lorsque le cancer du poumon l'a emporté, un an et demi à peine après qu'il ait reçu son diagnostic. Dan croyait fermement que la prévention du cancer passe surtout par la protection de l'environnement. Généreux, attentionné et grand militant syndical, Danny demeure un modèle et une source d'inspiration pour nous tous.

Pour Dan et tous les autres, nous vous enjoignons à lutter activement pour prévenir le cancer en exigeant des lois fortes et progressistes qui conduiront à l'élimination, dans nos milieux de travail, communautés et domiciles,

des produits chimiques qui causent le cancer. La récente Interdiction des pesticides de l'Ontario en est un bon exemple.

Workers for Cancer Prevention tiendra la 4<sup>e</sup> édition de son souper et encan silencieux le 17 octobre 2009, à la section locale TCA d'Oakville (Ontario). Pour y assister, contactez-nous.

Les profits de l'activité seront remis à l'organisme Camp Oochigeas for Children with Cancer, soutenu directement par le Sick Children's Hospital et le CAPE\*, à la suite de leur appel à l'interdiction des pesticides cosmétiques en Ontario, ainsi qu'à notre mouvement national de PRÉVENTION du cancer pour financer des actions diverses comme la constitution d'un historique d'exposition aux produits chimiques et un appel à l'adoption d'une politique interdisant la marche au ralenti des véhicules dans toutes les communautés.

[kcawolff@hotmail.com](mailto:kcawolff@hotmail.com)

[kbondy@caw.ca](mailto:kbondy@caw.ca)

## Une étude danoise révèle un lien entre le travail par quarts et la retraite anticipée chez les femmes

Le travail par quarts pourrait accroître le risque de retraite anticipée forcée chez les femmes. Des chercheurs ont analysé les renseignements recueillis auprès d'un peu moins de 8 000 travailleurs, hommes et femmes, lors d'une étude de cohorte danoise sur le milieu de travail lancée en 1990. On a aussi utilisé les données du registre de l'aide sociale. On a interviewé formellement les participants, par vagues successives, à propos de leur lieu de travail, de leurs habitudes de travail et de leur mode de vie.

On a suivi les participants jusqu'à ce

qu'ils atteignent 60 ans, décèdent ou émigrent, ou jusqu'en juin 2006, fin de l'étude. Des 3 980 femmes suivies, 253 ont dû se retirer prématurément pour des raisons de santé et demander une pension d'invalidité. Des 4 025 hommes, 173 ont fait de même. Après rajustement des données selon des facteurs susceptibles d'influencer les résultats (mode de vie, tabagisme, milieu de travail, conditions socioéconomiques), les femmes sont plus sujettes à demander une pension d'invalidité que les hommes. Et si elles travaillent par quarts, le risque augmente de 34 %, alors qu'aucune

différence n'est notée du côté des hommes.

Publiée en avril 2008 dans *Occupational and Environmental Medicine*, cette étude n'a pas cherché les raisons menant à la retraite anticipée forcée. Le travail par quarts accroît les risques de maladie cardiaque, de cancer du sein, d'ulcère gastroduodéal, de troubles du sommeil, de complications de grossesse et d'accident. Néanmoins, les auteurs ignorent pourquoi les femmes seraient y seraient plus vulnérables.

# L'industrie mondiale de l'électronique devient la « nouvelle Nike »

*Par Garrett Brown, Réseau de soutien en santé-sécurité des maquiladoras*

Dans d'énormes manufactures, des femmes produisent des biens de consommation pour l'Europe et les États-Unis; elles travaillent de longues heures pour un salaire de misère et sont astreintes à des quotas de production impossibles, avec des équipements souvent dangereux dans des lieux malsains, parfois victimes des mauvais traitements de leurs supérieurs.

Les syndicats y sont interdits; la paie est réduite à chaque infraction aux « règles de la manufacture »; les heures supplémentaires obligatoires s'accumulent sans le moindre jour de congé; le salaire minimum sert de plafond salarial; des primes sont dues, mais jamais versées; les travailleuses immigrantes s'endettent à cause de gros « frais de recrutement »; et dans les « zones franches industrielles », là où des usines sous-traitantes produisent pour les détaillants mondiaux des grandes marques, les lois du travail n'existent pas.

On dirait les ateliers de misère de l'industrie du vêtement et les usines de chaussures sport du début des années 1990, sauf qu'on parle ici de l'industrie mondiale de l'électronique, à la fin de la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle. Vous trouverez sur notre site web [<http://mhssn.igc.org/ListReports.htm>] une liste très partielle des derniers comptes rendus publiés par les chercheurs universitaires et les ONG.

Et le problème ne se limite pas qu'à l'exposition des travailleurs sur la chaîne de production. Entre autres matières premières utilisées par l'industrie de l'électronique, il y a de vastes quantités d'eau (le pétrole du 21<sup>e</sup> siècle) et des métaux arrachés aux quatre coins de la Terre, dont l'aluminium, le cuivre, le lithium, le tantale, l'étain et le cobalt (qui provient de mines africaines; c'est le « diamant du sang » de cette industrie).

N'oublions surtout pas le raz-de-marée de déchets électroniques qui submerge la Chine, le Ghana et l'Inde, où ils sont « traités » dans des ateliers rudimentaires, souvent par des enfants, suivant des méthodes qui empoisonnent les travailleurs et polluent l'environnement. Pendant les dix premières années du mouvement mondial contre les ateliers de misère, l'industrie de l'électronique est passée inaperçue. Ses campagnes de relations publiques la présentant sous une image propre atteignaient leur but, et ce, malgré que l'EPA ait recensé

dans la « Silicon Valley » de Californie, berceau de l'informatique, 29 dépotoirs de déchets dangereux, soit la plus forte concentration aux États-Unis. Néanmoins, cette industrie est aujourd'hui dans la mire des organismes s'intéressant à l'écologie, aux droits des travailleurs et à la santé-sécurité. Quinze ans plus tard, l'industrie des ordinateurs, téléphones cellulaires et autres consoles de jeux vidéo est devenue la « nouvelle Nike », la cible d'un nombre croissant de campagnes de sensibilisation et de pression. On trouvera sur notre site une liste partielle des organismes de recherche et de sensibilisation [<http://mhssn.igc.org/ListOrgs.htm>].

D'une certaine manière, l'industrie de l'électronique a tiré des leçons des mésaventures du secteur du vêtement et de l'équipement sportif. En 2001 se formait en Europe l'Initiative mondiale pour l'e-durabilité (ou GeSI), puis, en 2004, les entreprises technologiques américaines adoptaient un « Code de déontologie de l'industrie de l'électronique », suivi en 2007 par la fondation de la Coalition citoyenne de l'industrie de l'électronique (EICC). Aujourd'hui, cette dernière compte 45 sociétés membres représentant 3,4 millions d'employés et un chiffre d'affaires de 1,2 billion de dollars. L'EICC tente d'imposer son code de déontologie à toute l'industrie et cherche à réaliser des vérifications conjointes ou partagées pour contrer la « fatigue » qu'entraîne l'application de dizaines de codes différents. Les sociétés de l'EICC disposent toutes d'un service de la responsabilité sociale d'entreprise ou du développement durable qui publie leur habituel rapport annuel sur papier glacé.

Cette industrie prend les devants comme jamais en matière d'engagement auprès des organismes non gouvernementaux de protection des travailleurs et de l'environnement. Ses campagnes de relations publiques sont plus sophistiquées que celles des multinationales du vêtement ou du jouet. Pourtant, dans l'essentiel, elle reproduit les erreurs des ateliers de misère des années 90. On a vertement critiqué le code de déontologie entièrement facultatif de l'EICC pour avoir omis des articles clés des conventions de travail de base de l'Organisation internationale du travail (OIT). De plus, le « contrôle » du respect de ce code par les manufactures des fournisseurs se limite à des questionnaires à remplir

soi-même et des protocoles de vérification interne ou par un « tiers » inefficaces et parfaitement discrédités. De toute manière, seul un petit pourcentage des manufactures de la chaîne d'approvisionnement se plient à cet exercice.

Le rapport annuel 2008 de l'EICC reconnaît que 25 % de ses sociétés membres n'exigent pas de leurs fournisseurs un « plan de redressement », même « en présence d'un problème majeur ». Le manque de transparence représente un autre point délicat, vu l'inaccessibilité des rapports de vérification des fournisseurs. En fait, sauf Dell et Hewlett Packard, les sociétés taisent même l'identité de leurs sous-traitants. On ignore l'identité et l'adresse des usines qui fabriquent actuellement les appareils électroniques des grandes marques.

Rien d'étonnant à ce que les sommaires des vérifications de l'EICC et de ses sociétés membres brossent le portrait d'une chaîne d'approvisionnement mondiale criblée de problèmes. HP, chef de file du secteur en responsabilité sociale, rapportait en avril 2009 que, sur 129 installations vérifiées en 2008, 99 ont nécessité des visites de suivi à cause d'un non-respect du code. Il soulignait que « les deux chapitres affichant le plus d'infractions (la santé-sécurité et la main-d'œuvre) présentent une amélioration moins marquée que les autres secteurs. » HP signale que 51 % des installations contrôlées ont enfreint les articles portant sur la durée des quarts de travail, alors qu'entre 26 % et 50 % d'entre elles ont contrevenu aux normes sur les salaires et les avantages sociaux. Apple a rendu publiques ses vérifications auprès de ses fournisseurs en 2008, notant que 59 % des usines ont violé les articles sur les quarts de travail et les jours de repos, 41 % les articles sur les salaires et les avantages sociaux et 26 % les interdictions de discrimination (habituellement des tests de grossesse et les congédiements correspondants).

Les raisons expliquant la survie de conditions d'ateliers de misère dans l'électronique sont pareilles à celles du vêtement, des jouets et des articles de sport :

(1) Un modèle d'affaires schizophrène et véreux qui, aux codes de responsabilité sociale, préférera toujours le « triangle de fer » (prix de revient toujours plus bas, normes de qualité supérieures, délais de livraison plus courts).

(2) L'absence de toute participation réelle des travailleurs aux programmes de santé-sécurité de leur usine. L'automne dernier, à la Professional Conference in

Industrial Hygiene, en Floride, j'ai donné une présentation d'une heure sur ces deux problèmes et leurs solutions possibles. On trouvera le texte de mon allocution sur le site du réseau [[http://mhssn.igc.org/PCIH08\\_GBrown.pdf](http://mhssn.igc.org/PCIH08_GBrown.pdf)].

Suivant l'exemple d'autres secteurs de biens de consommation, l'industrie de l'électronique externalise presque toute sa production. Aujourd'hui, 75 % des produits informatiques sont fabriqués par des sous-traitants plutôt que par les fabricants d'origine. Plusieurs, comme Hon Hai/Foxconn et Flextronics, sont inconnus des consommateurs, même s'ils produisent des milliards de dollars de marchandises et emploient des centaines de milliers de travailleurs asiatiques.

Pourtant, l'industrie de l'électronique a ajouté sa touche personnelle au modèle de l'atelier de misère : le recours en masse à la main-d'œuvre d'agences de placement temporaire. On qualifie ce type de production à bas prix d'« avenir ». L'industrie mexicaine de l'électronique, concentrée à Guadalajara, se compose à 55 à 60 % d'employés provenant de telles agences, soit quelque 240 000 travailleurs issus de 60 agences. Ces « temporaires permanents » travaillent à petit salaire, sans avantages sociaux ou presque. Et, évidemment, ils ne travaillent pour aucun des géants mondiaux de l'électronique, dont ils fabriquent pourtant les produits.

Ainsi, malgré ce qu'en disent les services de relations publiques et de responsabilité sociale des grandes sociétés, le ciel de l'industrie de l'électronique s'ennuage. Partout dans le monde, on conteste les aspects écologiques et sociaux entourant l'extraction des métaux et autres matières premières, particulièrement en Afrique et en Amérique latine (les dépôts de lithium en Bolivie, par exemple). On s'inquiète aussi du milliard d'ordinateurs personnels présentement en usage qui finiront bientôt à la casse – leur nombre doublera d'ici 2015. La phase intermédiaire – soit la production par des usines sous-traitantes dans les pays en développement – est de plus en plus visible, alors que les rapports accablants et les campagnes de réprobation se multiplient. Tant que l'industrie niera les défauts chroniques de ses programmes actuels de responsabilité sociale (modèle d'affaires schizoïde et programmes de SST excluant les travailleurs), « l'ancienne Nike » et « la nouvelle Nike » continueront de faire la paire.

# Les nanotechnologies et le secteur de l'automobile



[Image : haglundc sur Flickr]

Le resserrement des lois sur l'environnement et la sécurité pousse l'industrie de l'automobile à développer des matériaux supérieurs. L'industrie est donc une grande consommatrice de technologies des matériaux et, à ce chapitre, les nanotechnologies promettent d'accroître le rendement des technologies actuelles, grâce à : des matériaux plus forts, durs et légers; des moteurs plus efficaces et moins énergivores; une empreinte écologique réduite et une sécurité accrue (catalyseurs supérieurs, durée de vie utile allongée, taux d'échec plus bas); enfin, des économies de coûts (moins de remplissage et de matériaux catalyseurs).

On peut utiliser les nanotechnologies dans la structure, la peinture et les enduits, les pneus (meilleure performance), les moteurs (électriques, hybrides ou à hydrogène) et les groupes motopropulseurs, la livraison et le stockage d'additifs à carburant, les lubrifiants, la suspension et les freins, l'électronique des véhicules, les systèmes d'échappement et les convertisseurs catalytiques.

## Pièces intérieures et extérieures

Par leur stabilité dimensionnelle, leur force et leur légèreté, les matériaux de type nanocomposites se prêtent bien aux pièces structurelles intérieures et extérieures des véhicules. Les polymères modifiés à la nanoargile servent aux pièces extérieures (parements, garnitures, vitrages) et intérieures (colonnes de portes, tableaux de bord, panneaux de sac gonflable). Néanmoins, la carrosserie complète en nanocomposites est encore loin de la réalité commerciale.

## Composants des moteurs et groupes motopropulseurs

Les nanocomposites, nanocéramiques et nanométaux pourraient accroître la résistance à l'usure, à la corrosion, à la force et à la température, en plus de la consolidation des pièces de diverses composantes des moteurs et groupes motopropulseurs, dont les cylindres, pistons et bougies.

## Surfaces et enduits

Plusieurs sociétés automobiles utilisent les nanotechnologies pour produire des peintures et enduits qui confèrent des caractéristiques spéciales à leurs

surfaces, par exemple : résistance aux égratignures et à la corrosion, protection des couleurs, dureté accrue, résistance aux UV, meilleur rendement thermique et propriétés autonettoyantes.

## Électronique automobile

On trouve maintenant sur le commerce des détecteurs à essence dont la couche sensible en oxyde de métal semiconducteur nanostructuré permet un rendement accru. Le marché de l'automobile profitera des progrès de la nanoélectronique.

## Additifs à essence

Les versions nanostructurées des catalyseurs et électrodes de convertisseurs catalytiques, piles d'hydrogène et piles électriques exigent moins de métaux précieux (comme le platine), ce qui abaisse leur coût de production, en plus d'accroître leur performance et de réduire leurs émissions polluantes.

## Les nanoproduits automobiles sont-ils déjà offerts commercialement?

Oui, le premier nanomatériau utilisé par le secteur automobile a été le noir de carbone, comme pigment et agent renforçant dans les pneus.

## Gestion des risques et des incertitudes

Les véhicules vendus dans l'Union européenne doivent respecter diverses normes environnementales et sécuritaires (sous l'égide de l'European Whole Vehicle Type Approval ou, au R.-U., la Vehicle Certification Agency). Les structures automobiles nanomodifiées doivent aussi satisfaire aux exigences des règlements Euro IV et Euro V sur les émissions, essais de sécurité NCAP et directives concernant la fin de vie utile, DEEE et décharges. S'il demeure des incertitudes quant à la disposition des nanomatériaux à la fin de la durée de vie utile des véhicules, cela pourrait entraîner des complications écologiques et sur la santé-sécurité.

## Conclusions

Les nanotechnologies influencent déjà le secteur automobile par la présence de noir de carbone dans les pneus. Cependant, la clé de leur adoption à plus large échelle réside dans le rapport rendement-prix et l'efficacité des nanomatériaux. Ceux-ci devront être concurrentiels aux matériaux traditionnels. Les nanotechnologies devraient aider grandement l'essor de nouveaux types de moteurs (électriques, hybrides, à hydrogène) à très faibles émissions de carbone.

*Ministère des Affaires, de l'Innovation et des Compétences, R.-U.*

# Laissez tomber les douches courtes et mettez la barre plus haut

## Changement individuel et changement politique ne s'équivalent pas

Par Derrick Jensen, militant – [www.derrickjensen.org](http://www.derrickjensen.org)

QUELQU'UN SAIN D'ESPRIT croirait-il vraiment qu'on aurait pu arrêter Hitler en fouillant les poubelles? Abolir l'esclavage ou obtenir la journée de travail de huit heures en compostant? Sortir les gens des prisons tsaristes en fendant du bois et en transportant de l'eau? Ou encore, favoriser l'adoption de la loi sur le droit de vote de 1957 et de celle des droits civils de 1964 en dansant nu autour d'un feu de camp? Alors pourquoi, avec la planète entière en jeu, les gens sont-ils prêts à se replier sur des « solutions » éminemment individuelles?

Le problème réside en partie dans le fait que nous sommes victimes d'une campagne de désinformation. La culture consummatrice et capitaliste nous a enseigné à remplacer résistance politique organisée par consommation (ou illumination) individuelle. Le film *Une vérité qui dérange* a sensibilisé les gens au réchauffement climatique; mais avez-vous remarqué que chaque solution proposée concernait la consommation personnelle (changer de type d'ampoules, gonfler ses pneus, conduire moins) et qu'aucune ne suggérait de retirer le pouvoir à la grande entreprise ou d'empêcher l'économie de croissance de ravager la planète? Même si chaque Américain appliquait chaque conseil du film, les émissions de carbone des États-Unis diminueraient seulement de 22 %. Le consensus scientifique établit la réduction nécessaire à 75 % à l'échelle mondiale.

Que dire de l'eau? On nous répète que le monde va manquer d'eau. Qu'on meurt par manque d'eau. Que les rivières s'assèchent par manque d'eau. C'est pourquoi il faut prendre des douches plus courtes. Voyez-vous le problème? *Puisque je me lave, j'épuise la nappe phréatique?* C'est faux. L'agriculture et l'industrie consomment plus de 90 % de l'eau servant aux humains. Les 10 % restants se répartissent entre municipalités et individus en chair et en os. Ensemble, les golfs municipaux consomment autant d'eau que les êtres humains municipaux. Gens et poissons ne meurent pas parce qu'on manque d'eau dans le monde.

Ils meurent parce qu'on vole l'eau.

Et l'énergie? Kirkpatrick Sale a bien résumé la situation : « C'est la même histoire depuis 15 ans : la consommation individuelle (résidence, voiture privée, etc.) ne dépasse jamais le quart de la consommation totale; la grande majorité est imputable au commerce, à l'industrie, à l'entreprise privée, à l'agriculture et au gouvernement [il a oublié l'armée]. Même si nous adoptions tous la bicyclette et le poêle à bois, la différence sur la consommation énergétique, le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique serait négligeable. »

Ou les déchets? En 2005, aux États-Unis, la production municipale de déchets par habitant (tout ce qui se retrouve au bord de la rue) totalisait 753 kilos. Imaginons que vous soyez un ultramordu de la simplicité volontaire et que vous réduisiez cette quantité à zéro. Oui, vous recyclez tout. Vous apportez vos sacs en tissu au magasin. Vous réparez votre grille-pain. Vos orteils sortent de vos vieilles espadrilles. Ce n'est pas assez, car les déchets municipaux incluent aussi ceux des bureaux gouvernementaux et des entreprises. Alors, vous distribuez des dépliants à ces endroits et parvenez à les convaincre de réduire leurs déchets, suffisamment pour éliminer votre part. Bravo. Sauf que les déchets municipaux représentent seulement 3 % de la production de déchets aux États-Unis.

Comprenez-moi bien. Je ne vous dis pas de ne pas vivre simplement. C'est ce que je fais d'ailleurs, mais je ne prétends pas accomplir une action politique de poids ou révolutionnaire en achetant peu (ou en conduisant peu, ou en n'ayant pas d'enfants). Au contraire. Changement individuel n'équivaut pas à changement social.

Alors, pourquoi, puisque le monde entier est en jeu, acceptons-nous ces réponses d'une insuffisance crasse? Peut-être sommes-nous pris entre l'arbre et l'écorce, c'est-à-dire que parmi les options qu'on nous

propose, aucune n'est gagnante et que l'abstention n'est pas une option. On devrait être d'accord que toute action impliquant l'économie industrielle est destructive (et n'allez pas croire que les piles solaires sont une exception, puisqu'elles nécessitent aussi de l'activité minière et des infrastructures de transport à chaque point de la chaîne de production; c'est d'ailleurs le cas pour n'importe quelle technologie « verte »). Choisir l'option 1 (participer avidement à l'économie industrielle) paraît gagnant à court terme, puisqu'on accumule de la fortune, l'indicateur de

« succès » par excellence dans notre culture. Pourtant, on perd, parce qu'on doit se départir de notre empathie et de notre humanité animale. Et on perd encore plus, puisque la civilisation industrielle tue la planète. Tout le monde perd. Choisir l'option 2, la simplicité volontaire, afin de faire moins de dommage, sans pour autant empêcher l'économie industrielle de tuer la planète, paraît gagnant à court terme, puisqu'on se sent pur et qu'on garde une partie de son empathie (juste

assez pour justifier le fait de ne pas mettre fin aux horreurs). Pourtant, on perd encore puisque la civilisation industrielle continue de tuer la planète. Tout le monde perd. L'option 3 (agir pour stopper l'économie industrielle) effraie pour diverses raisons, dont le fait de renoncer en partie à son confort (l'électricité, par exemple) et de risquer de se faire assassiner par les gens de pouvoir si on nuit sérieusement à leur exploitation du monde. Néanmoins, cela vaut mieux qu'une planète morte. Toute option est préférable à une planète morte.

Outre son inefficacité à apporter les changements nécessaires pour empêcher cette culture de tuer la planète, croire que la simplicité volontaire est un acte politique (plutôt qu'un simple choix de vie) pose au moins quatre autres problèmes. D'abord, cette façon de

voir les choses se fonde sur la fausse supposition que les humains font invariablement du tort à leur environnement. La simplicité volontaire comme acte politique vise alors strictement la réduction de ce tort, sans tenir compte que les humains peuvent aussi aider la Terre. Nous pouvons assainir ses cours d'eau, la débarrasser des produits nocifs, retirer les barrages, déstabiliser le système politique qui prend le parti des riches et le système économique qui épuise ses ressources. Nous pouvons détruire l'économie industrielle qui détruit le monde réel.



Le deuxième problème, et non le moindre, c'est que cette façon de voir les choses blâme, à tort, les individus (surtout les plus impuissants), plutôt que les gens qui tiennent vraiment les rennes du pouvoir et du système. À nouveau, Kirkpatrick Sale : « La culpabilité individualiste du ce-que-je-peux-faire-pour-sauver-la-planète est un mythe. Nous, individus, n'avons pas créé ces crises et nous n'avons pas la capacité de les résoudre. »

Troisième problème : cette façon de voir les choses accepte la redéfinition capitaliste du « nous » citoyen en « nous » consommateur. Les citoyens disposent d'un arsenal de résistance tactique beaucoup plus élaboré : vote, non-vote, candidature aux élections, dépliants, boycottages, syndicalisation, lobbying, protestation, voire le droit de modifier ou d'abolir le gouvernement lorsqu'il menace la vie, la liberté, la recherche du bonheur.

Le quatrième problème est simple : la logique qui sous-tend la simplicité volontaire comme acte politique aboutit au suicide. Si chaque acte à l'intérieur d'une économie industrielle est destructeur et qu'on souhaite stopper cette destruction, mais sans pouvoir (ou vouloir) remettre en question (encore moins détruire) les infrastructures intellectuelles, morales,

économiques et physiques qui font que chaque acte à l'intérieur d'une économie industrielle est un acte destructeur, on arrive facilement à conclure que la mort est la seule manière de causer le moins de destruction possible.

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe d'autres options. Nous pouvons suivre l'exemple des braves militants qui ont traversé les périodes difficiles que j'énumerais d'entrée de jeu (l'Allemagne nazie, la Russie tsariste, l'Amérique d'avant la Sécession). Ils ont fait bien plus qu'afficher une forme de pureté morale; ils s'opposaient activement à l'injustice. Inspirons-nous de ceux et celles qui se sont souvenus que le militant n'est pas celui qui se fraye un chemin dans les systèmes du

pouvoir oppresseur en préservant son intégrité, mais plutôt celui qui affronte ces systèmes et les démantèle.

[www.orionmagazine.org](http://www.orionmagazine.org)



---

# Le stress, un risque au travail

J'aimerais vous remercier de m'avoir donné la chance de suivre le cours « Le stress, un risque au travail », au Centre familial d'éducation des TCA à Port Elgin, au cours de la semaine du 21 juin 2009.

Selon moi, l'éducation, c'est le pouvoir; plus il y aura de gens qui auront la possibilité de suivre les cours donnés à Port Elgin, plus nous en bénéficierons tous : la section locale, nos milieux de travail, nos familles et la collectivité.

Lorsque nos confrères et consœurs suivent des cours à Port Elgin, ils ramènent ensuite au travail des connaissances qu'ils partagent avec leurs collègues. Il s'ensuit des discussions qui renforcent notre syndicat.

Le cours « Le stress, un risque au travail » était bien conçu et contenait beaucoup d'information intéressante qui alimentait les discussions en groupe. Celles-ci nous ont permis de partager nos expériences et d'apprendre de nos collègues de classe. En retour, cela nous motive à aider notre syndicat à faire pression pour que le gouvernement reconnaisse le stress au travail comme une maladie. Ce cours nous apprend à identifier, cartographier et présenter les facteurs de stress au travail à l'aide d'une grille.

Maintenant, je sais aussi aider mes collègues qui souffrent de stress au travail, puisque je connais les programmes offerts par le biais de notre syndicat (programme d'aide aux employés et à leur famille, Centraide).

Notre section locale fait de l'excellent travail de formation auprès de ses membres, mais pouvoir en apprendre encore plus à Port Elgin est une chance inestimable.

MERCI de m'avoir donné cette chance. J'espère être admise à d'autres cours offerts dans le cadre du programme des CEP ou du FFSS à Port Elgin.

Solidairement,

Deborah Easter

S.I. 444 des TCA

# Outil d'enquête sur les maladies du travail

Par Nancy Clark, coordonnatrice en SS, s.l. 555, Université McMaster

L'an dernier, le Comité sur l'indemnisation des accidentés du Conseil des TCA s'est penché sur un sondage qui servirait à évaluer les douleurs musculo-squelettiques et la probabilité qu'un travailleur consulte un médecin concernant de telles douleurs. Depuis quelques mois, certaines sections locales des TCA participent à une étude pilote portant sur un sondage sur les symptômes et l'exposition aux troubles musculo-squelettiques. John Oudyk, hygiéniste du travail au Centre de santé des travailleurs(es) de l'Ontario (OHCOW) est l'auteur de ce sondage qui aidera les travailleurs à identifier les blessures ou douleurs liées à de possibles troubles musculo-squelettiques (TMS) pouvant nécessiter l'attention d'un médecin.

Il s'agit d'un questionnaire sur deux pages. La première pose d'abord les questions d'identification d'usage (service, emploi, âge, sexe, main dominante); l'autre partie de la page présente un corps humain qui sert à évaluer le degré et la fréquence de l'inconfort du travailleur à divers endroits de son corps. Sur la deuxième page, le travailleur note le degré de confort qu'il éprouve à son poste de travail en se penchant, en se tournant et en accomplissant d'autres actions posant un risque de TMS. Le sondage est anonyme; il servira uniquement à identifier les facettes du travail à améliorer.

Les données recueillies sont versées dans un fichier Excel, qui produit de merveilleux rapports, dont quelques exemples sont illustrés ci-dessous. Ces rapports s'impriment en couleurs sur papier à registre (11 po x 17 po). Les figures 1 et 2 reproduisent deux rapports en format très réduit; vous ne pourrez pas les étudier en détail, mais portez attention aux couleurs des colonnes. Les résultats s'interprètent facilement; ainsi, ces deux exemples illustrent les différences entre deux lieux de travail. La figure 1 porte sur un amalgame de bureaux de la section locale 555; la figure 2 représente un centre de

soins infirmiers.

En comparant ces deux milieux de travail, on constate que les travailleurs de bureau risquent moins de souffrir de symptômes de TMS (barres vertes) que ceux du centre de soins infirmiers. Par contre, ces derniers sont plus susceptibles de consulter un médecin (barres rouges) pour presque toutes les parties du corps, sauf le cou, le haut du dos, l'épaule droite et le poignet droit. Ces douleurs corporelles sont plus fréquentes chez les employés travaillant à l'ordinateur, si leur poste de travail est mal configuré. Malgré la petitesse de l'échantillon, ceci confirme qu'ergonomiquement parlant, les emplois en centre de soins infirmiers sont plus exigeants que les emplois de bureau, même si certains aspects de ces derniers requièrent de l'attention pour éviter les blessures.

Ce sondage est merveilleux pour suivre et évaluer les symptômes de troubles musculo-squelettiques de nos membres. Avec cet outil, un comité mixte de santé-sécurité (CMSS) peut prendre l'initiative et recommander des changements afin qu'un travailleur évite de se faire soigner. Pour accompagner les autres rapports (non illustrés dans cet article), une des cartes du corps peut être remise au CMSS pour illustrer les risques de lésions et l'autre peut être remise aux représentants en indemnisation des travailleurs puisqu'elle indique une bonne probabilité que les travailleurs vont devoir se faire soigner et vont vouloir être indemnisés.

Un CMSS de McMaster a recommandé de répéter le sondage tous les deux ans, afin de mesurer les améliorations ergonomiques au travail. On peut aussi partager les résultats avec les travailleurs, pour qu'ils recommandent des améliorations. La sensibilisation devient l'occasion d'éduquer, ce qui n'est jamais mauvais.

Si vous souhaitez utiliser cet outil, contactez Nick DeCarlo, représentant national au service Santé-sécurité.

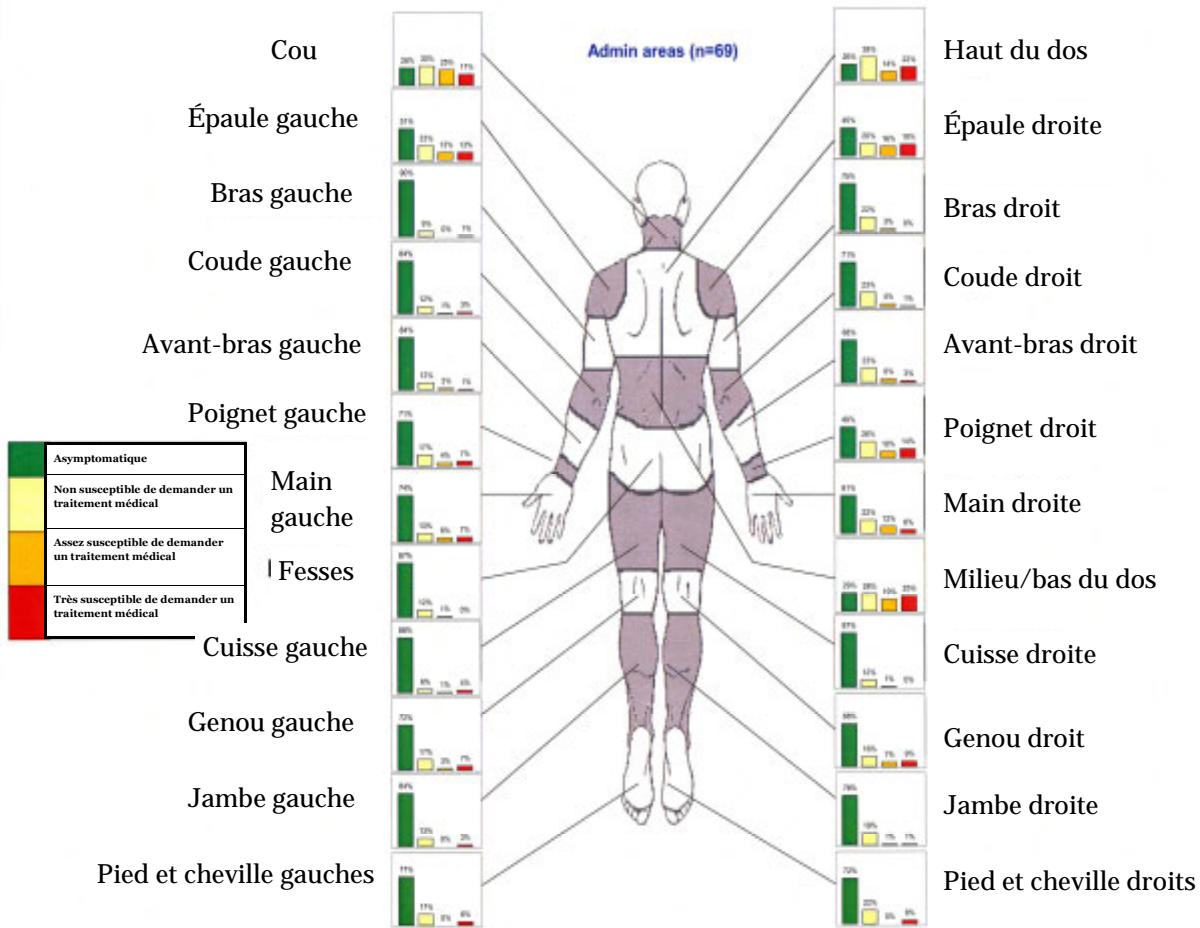


Figure 1 : Bureaux, nombre de participants = 69

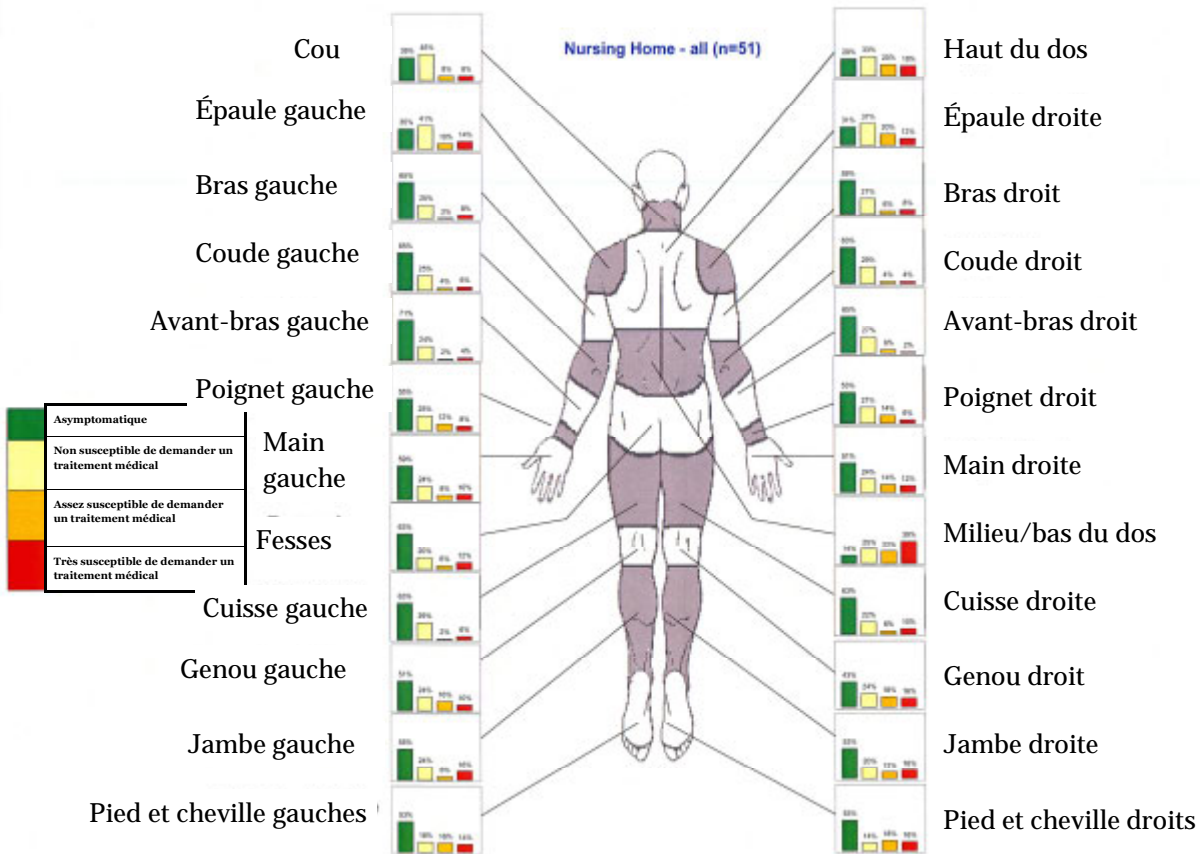


Figure 2 : Centre de soins infirmiers, nombre de participants = 51

# TCA

## Fiche santé-sécurité



## SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

---

### Virus de la grippe H1N1

***L'OMS a récemment fait passer le niveau d'alerte pandémique en « phase 6 », ce qui signifie que la pandémie de grippe H1N1 a effectivement commencé.***

#### ***Qu'est-ce que c'est?***

Le virus de la grippe H1N1 est une maladie respiratoire qui cause des symptômes similaires à ceux de la grippe saisonnière chez l'humain.

#### ***Quels sont les symptômes?***

Fièvre, fatigue, manque d'appétit, toux, maux de gorge. Certaines personnes infectées par le virus H1N1 ont également déclaré des vomissements et de la diarrhée.

#### ***Est-ce contagieux?***

Oui, le virus est contagieux. Comme la plupart des personnes qui deviennent malades n'ont pas été en contact direct avec des porcs, nous savons que le virus se transmet d'humain à humain.

L'influenza et les autres infections respiratoires se transmettent d'humain à humain lorsque les germes pénètrent dans le nez, la gorge et/ou les yeux. La toux et les éternuements envoient des germes dans l'air qui sont respirés par les autres. Les germes peuvent aussi se déposer sur des surfaces dures, comme les comptoirs et les poignées de porte, d'où ils contaminent les mains de personnes qui les transmettront dans leur système respiratoire en se touchant la bouche ou le nez.

#### ***Est-ce que tous les cas sont graves?***

Non. À ce jour, les cas de virus H1N1 qui ont été déclarés au Canada et aux États-Unis se sont avérés moins graves que ceux du Mexique.

#### ***Puis-je l'attraper en mangeant du porc?***

Non. Le virus de la grippe H1N1 ne se transmet pas par la viande de porc. Observez des pratiques sécuritaires de manutention et de cuisson pour éviter les risques d'intoxication alimentaire.

## **Existe-t-il un médicament pour traiter la grippe H1N1?**

Oui. Les recherches indiquent que deux antiviraux, le Tamiflu et le Relenza, sont efficaces pour traiter la grippe H1N1.

## **Que faire pour me protéger contre l'infection?**

L'Agence de santé publique conseille aux Canadiens :

- de bien se laver les mains avec du savon et de l'eau tiède ou à l'aide d'une solution désinfectante pour les mains (65 % d'alcool ou plus);
- de tousser et d'éternuer dans le creux de votre bras ou manche;
- de se faire vacciner chaque année contre la grippe;
- de poursuivre ses activités normales, mais de rester à la maison en cas de maladie.

## **Quelles précautions les travailleurs de la santé doivent-ils prendre?**

*Remarque : Ceci s'applique aussi aux travailleurs qui sont en contact fréquent avec le public.*

Conformément aux pratiques normales de contrôle des infections, les travailleurs de la santé doivent se laver fréquemment les mains. Lorsqu'en contact avec des patients infectés, ils doivent porter divers articles de protection, comme un masque (N95), un protecteur oculaire et des gants.

## **L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le niveau d'alerte pandémique pour le virus de la grippe H1N1 est passé en phase 6; qu'est-ce que cela signifie?**

La phase 6 sur l'échelle d'alerte pandémique signifie que l'infection se caractérise par des flambées à l'échelon communautaire dans au moins un pays d'une autre région de l'OMS (autre que l'Amérique du Nord). La déclaration de cette phase indique qu'une pandémie mondiale est en cours.

## **Qu'est-ce que l'influenza pandémique?**

L'influenza pandémique est un nouveau virus de l'influenza qui se propage rapidement d'un humain à l'autre et qui touche une grande région géographique.

## **J'ai voyagé récemment dans des régions touchées et je n'ai aucun symptôme. Devrais-je quand même rester à la maison?**

Non. Les voyageurs récents asymptomatiques peuvent vaquer à leurs activités habituelles.

## **Devrais-je éviter tout contact avec des gens qui reviennent des régions touchées?**

Les voyageurs qui reviennent sont examinés dès leur arrivée au Canada pour détecter tout signe de maladie. Ceux qui ne montrent aucun signe de maladie sont avisés de reprendre leurs activités habituelles. Ceux qui ont des symptômes associés avec le virus H1N1 sont évalués et mis en isolement, si nécessaire.

## **Où puis-je trouver de l'information à jour?**

Comme le virus H1N1 est une nouvelle forme d'influenza, nous en apprenons chaque jour un peu plus. Pour des renseignements à jour, consultez ces sites :

Agence de santé publique du Canada : <http://www.phac-aspc.gc.ca>

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail : [www.cchst.ca](http://www.cchst.ca)



# Événements à venir

**Québec Conseil**

**27-29 novembre 2009**

Mises à jour en ligne

Afin de tenir nos membres bien informés, veuillez nous communiquer votre courriel actuel pour que nous vous envoyions régulièrement les mises à jour sur la santé, la sécurité et l'environnement.

Envoyez votre adresse de courriel à :

[hsnewsletter@caw.ca](mailto:hsnewsletter@caw.ca) accompagnée de votre prénom et nom de famille

## **Réaction**

Si vous désirez contribuer par vos idées aux numéros à venir, expédiez vos suggestions, articles ou photos à :

**TCA Canada**

**205 Placer Court**

**Toronto, ON M2H 3H9**

**Att. : Sari Sairanen – Directeur S et S**

**Fax: 416-495-3785**

**Courriel : [cawhse@caw.ca](mailto:cawhse@caw.ca)**

SS:lh:cope343